



Passeport talent carte bleue européenne - changement d'employeur

Par **MHCH**, le **02/01/2019** à **15:08**

Bonjour,

J'ai arrivé en France avec une visa "passeport talent chercheur" et j'ai effectué un changement de statut pour que je puisse travailler en tant que Ingénieur et aujourd'hui j'ai une carte de séjour passeport talent carte bleue européenne valable jusqu'à 2022.

Je veux savoir, si j'ai le droit de changer l'employeur car la société où je travaille aujourd'hui, elle est en redressement judiciaire et ça fait 3 mois que j'ai commencé à travailler avec eux, et jusqu'au aujourd'hui je suis en inter contrat.

Une énorme merci pour votre réponse.

Bien Cordialement,